

Compte rendu des Ateliers de la République des Maires et des élus locaux

Atelier n°3 : Démocratie participative, proximité et transparence : la commune, creuset de la citoyenneté locale :

ANGERS – Christophe BÉCHU

« Permanence sans rendez-vous : des rencontres libres et ouvertes à tous les angevins »

Les permanences d'élus ne sont pas réglementées par les textes. Les maires ne sont donc pas tenus d'organiser une permanence. Ainsi, en l'absence de textes réglementaires, ces rencontres avec les administrés peuvent prendre des formes variées : permanences sur rendez-vous ou ouvertes, ou rencontres à la demande. Le maire peut soit recevoir lui-même, soit orienter vers un adjoint ou son collaborateur de cabinet. Des arbitrages qui dépendent essentiellement d'une volonté politique et de la manière dont chaque élu souhaite afficher sa proximité avec ses administrés.

La proximité est l'un des axes forts de la politique municipale conduite par le Maire Christophe BECHU, et son équipe municipale. Dans le même esprit que les journées et les réunions publiques de quartiers le Maire propose un nouveau format de rencontre avec les angevins. Il s'est notamment inspiré des permanences sans rendez-vous organisées par le Maire de la ville de Tourcoing, Gérard Darmanin. Un samedi par mois le Maire propose à tous les Angevins de venir le rencontrer à l'occasion des permanences ouvertes et sans rendez-vous lesquelles sont délocalisées dans les dix quartiers de la ville.

Pour qui ?

- Tous les habitants de la ville (Nb : à noter la présence d'habitants de l'Agglomération)

Pour quoi ?

- Aborder des sujets de préoccupations personnelles ou collectives

Comment ?

- Autour d'un échange avec le Maire

Dans quel cadre ?

- Convivial pour les espaces « adjoints »
- Visible mais discret (confidentiel) pour le Maire
- Dans une salle d'attente favorisant les échanges entre habitants et élus

Depuis le 23 mai 2015, date de la première permanence à Angers ce sont plus de 42 permanences qui ont pu être tenues avec une participation moyenne de 55 personnes par permanence sur des sujets

relatifs au logement, à l'aménagement du territoire, au cadre de vie, à la voirie mais aussi de projets autour du sport, de la musique....

Les impacts de ces temps de rencontre sont nombreux :

- Un Maire accessible et proche de ses administrés
- Des tensions affaiblies par l'écoute
- Un désengorgement de l'agenda « Mairie » du Maire

CHAVILLE – Jean-Jacques GUILLET

Permanence sans rendez-vous

Face aux problématiques de l'urbanité de sa ville, Jean-Jacques Guillet organise depuis près de 26 ans des permanences sans rendez-vous pour entretenir les liens qu'il cultive avec ses habitants. Lors de ces rendez-vous, le Maire est sollicité régulièrement sur des problèmes de permis de construire et de logement. Face à une société qui est en train de s'intermédiaire, Jean-Jacques Guillet juge nécessaire cette initiative qu'il organise le quatrième jeudi du mois, de 10h à 12h (hors vacances scolaires).

NEVERS – Denis THURIOT

Caf'échange / Facebook live « in situ » / 1 journée avec...

La ville de Nevers a fait de la « démocratie implicative » un pilier de sa relation avec l'utilisateur de la ville. Cette dernière implique de créer un arsenal de rendez-vous avec les habitants afin de faciliter en amont la prise de décision. Trois rendez-vous ont été organisés afin de répondre à cette problématique :

- Les caf'échanges : moment de rencontre » dans un bar, avec la population, instauré par la municipalité. Le maire, Denis Thuriot, et plusieurs élus sont présents pour discuter, débattre et répondre aux questions des habitants. Le 1^{er} verre est offert, le bar change à chaque rendez-vous et peut accueillir une vingtaine de personnes. Les caf'échanges peuvent également être organisés dans une ville de l'agglomération ;
- Facebook live : la communication digitale et communautaire sont utilisées à Nevers pour cultiver la proximité entre le Maire et ses administrés. Pour cela le Maire de Nevers utilise régulièrement des Facebook live. L'originalité de la démarche est la dimension immersive. Les FB live peuvent se dérouler dans des lieux insolites, in situ/in vivo (l'inauguration d'un bâtiment, un chantier, un commerce, une rue, ...) jamais dans le bureau du Maire.
- 1 journée avec : cette initiative informelle permet au Maire de se plonger pendant une journée dans la peau d'un agent ou un acteur de sa ville. Ce moment n'est pas organisé en amont et la qualité de l'échange se révèle grâce à la spontanéité de la démarche.

SAINT-OMER – François DECOSTER

Balade urbaine

Les campagnes électorales sont des périodes propices à la création de rendez-vous qui ont pour objectif de créer des liens entre les candidats et leurs électeurs. Une fois la campagne, les équipes doivent éviter de tomber de l'écueil de se replier sur elles-mêmes.

Pour éviter cela, François Decoster, a mis en place des balades urbaines. Le principe est simple : le maire, une bonne partie des élus, des chefs de service se promènent en ville, selon un itinéraire qui a été décidé et communiqué aux riverains concernés. « L'idée est de rencontrer les gens au fil de la marche que nous faisons ; éventuellement de nous arrêter sur des chantiers en cours et de faire le point. »

Soulever des sujets de préoccupation immédiats

« Nous allons pouvoir entendre et régler les sujets de préoccupation immédiats des gens, comme peut l'être un lampadaire qui ne fonctionne plus, détaille le maire. C'est une manière moderne de gérer la ville et d'être en contact avec les gens. Nous voulons imprimer de la modernité dans ce que nous allons faire. » Ces balades urbaines ne se substituent pas aux réunions ou conseils de quartier.

GUERANDE – Nicolas CRIAUD

Un Doodle pour rencontrer les entreprises

Afin de faciliter la proximité entre le Maire et les professionnels de sa commune, acteurs incontournables, la ville de Guérande a mis en place un « Doodle ». Sur ce calendrier numérique, les commerçants, professionnels se proposent d'accueillir le Maire (un jeudi par mois pour les chefs d'entreprises et un mercredi par mois pour les commerçants).

Cette envie de rencontrer régulièrement ces acteurs de la vie communale est le fruit d'une réflexion large notamment nourrie par le manque d'engagement des citoyens lors des traditionnelles réunions publiques et de concertation.

VANNES – David ROBO

Réunion en marchant

Lors d'une réunion de quartier classique, David Robo, Maire de Vannes, a indiqué que « les réunions de quartier allaient changer de formule. Désormais, les habitants de la commune sont invités à se rendre avec les adjoints dans leur rue. Ces citoyens reçoivent dans leur boîte aux lettres, une invitation avec un lieu de rendez-vous. Ces réunions d'1h30 pour une moyenne de 3 rues permettent de cultiver une proximité fine avec les habitants et met en place un micro-management efficace des problèmes vécus au sein des quartiers de la ville bretonne.

AMIENS – Brigitte FOURÉ

« Bonjour Madame le Maire »

Des questions sur la vie du quartier ? Un projet à construire ? Répondre aux préoccupations de la vie quotidienne, être à l'écoute et apporter des réponses concrètes, Brigitte Fouré, Maire d'Amiens vient à votre rencontre dans chacun des quartiers de la ville et dialogue avec vous.

L'écoute et la proximité sont le leitmotiv de cette démarche. Ces permanences sans rendez-vous permettent de venir poser vos questions, chercher des solutions au niveau des différents pans de la vie quotidienne. L'objectif est d'être au plus près des préoccupations de chacun en se rendant sur place pour rencontrer les habitants et pour chacun de pouvoir disposer d'une information municipale au plus près de chez soi.

L'opération « Bonjour Madame le Maire », démarche de dialogue et de convivialité, guide toutes les actions mises en place dans notre ville pour que l'art de vivre Amiénois soit préservé.

Balade urbaine

Ces balades urbaines invitent les Amiénois à comprendre comment la ville se transforme et à découvrir les enjeux du renouvellement urbain, notamment grâce au soutien de l'État. Ces rencontres peuvent être de quartier ou porter sur une thématique précise.

Porte à porte

Arme efficace des candidats en campagne, le porte à porte est peu plébiscité dans l'exercice du mandat communal. Brigitte Fouré, Maire d'Amiens, a pris le contrepied de cet état de fait en faisant d'un porte à porte de mi-mandat un outil pour améliorer la proximité avec ses habitants. Les citoyens peu habitués à être consultés en dehors des campagnes électorales sont séduits par cette démarche et sont une source d'informations utile à l'exercice du mandat.

BRETIGNY-SUR-ORGE – Nicolas MEARY

Les assises de la ville

C'est dans une ambiance des grands rassemblements qu'ont été conviés les habitants de Brétigny sur Orge lors des assises de la ville. En présence des services municipaux les Brétignolais, organisés en ateliers, ont fait des propositions sur le devenir de leur ville. Dans une ambiance conviviale, propice aux échanges de points de vue, aux discussions passionnées et aux propositions parfois originales, mais toutes tournées vers l'avenir de la commune. Ces assises ont montré l'intérêt des Brétignolais pour la démarche que le Maire a souhaitée, transparente et constructive. Ils ont répondu en masse, plus de 1 300 Brétignolais se sont impliqués dans cette démarche, près d'une centaine a participé aux ateliers de propositions. De très nombreuses propositions ont été formulées. Ces propositions ont donné lieu à une réunion de restitution qui ont clôturé cette démarche forte de démocratie locale. Dans une ville en perpétuelle évolution, ces assises ont été appréciées comme une respiration utile à la vie démocratique de la commune.

ROMANS-SUR-ISERE – Marie-Hélène THORAVAL

« Allo Madame le Maire »

04 75 055 100, c'est le numéro de téléphone que les Romanais peuvent composer, depuis 2015, pour faire remonter toutes les problématiques relatives à la gestion de l'espace public. Une centaine de demandes ont déjà été répertoriées.

La Ville de Romans a franchi une nouvelle étape dans la démarche d'amélioration de la qualité de la relation à l'usager. En effet, le dispositif « Allô Mme le Maire » permet aux Romanais de signaler

toute problématique relevant de l'espace public (voir ci-dessous). La Ville s'engage ensuite dans le traitement des demandes et assure un retour d'information à l'utilisateur sous 48h. Pour cela, une équipe d'intervention rapide composée de voitures floquées d'un « Allo Madame le Maire » a été constituée pour se rendre sur le terrain et évaluer la situation.

Depuis sa création, le dispositif connaît un fort succès, confirmant ainsi les attentes des Romains à cet égard. « Une centaine de demandes nous sont déjà parvenues, principalement via le numéro dédié 04 75 055 100. Les réclamations se portent, pour la grande majorité, sur le nettoyage et l'entretien des espaces publics ainsi que sur des dégradations de chaussées, trottoirs etc. » affirme la coordinatrice du dispositif, avant d'ajouter : « Nous prenons contact très rapidement avec les usagers demandeurs, dès lors que ceux-ci nous ont transmis leurs coordonnées. Nous avons, en lien avec nos collègues des services techniques, d'ores et déjà concrétisé certaines demandes, comme l'enlèvement de tags rue du Réservoir ou rue St-Vallier. »

Quels champs d'intervention ?

- Le dispositif « Allô Mme Le Maire » permet aux usagers Romains de signaler :
- Des déjections canines, des tags, un éclairage public défectueux,
- Des nids de poule, des trous ou des affaissements de chaussée,
- Des problèmes d'hygiène et de salubrité publique,
- Des chutes d'arbre ou de branches, des végétaux dangereux sur la voirie,
- Des espaces verts endommagés
- Un problème de collecte des déchets, des poubelles cassées...

Une prime d'intéressement pour les salariés de la ville

La Ville de Romans-sur-Isère a lancé un dispositif unique en France : la prime d'intéressement à la performance collective.

Une prime d'intéressement est un complément de salaire attribué aux employés selon les résultats réalisés par l'entreprise en fonction d'un objectif. Si l'objectif est atteint l'employeur partage une somme entre tous les salariés ce qui permet notamment de les mobiliser et de les impliquer davantage dans l'activité de l'entreprise. La Ville de Romans-sur-Isère s'est inspirée de ce dispositif pour le mettre en œuvre auprès de ses agents en fixant comme objectif la satisfaction des usagers.

Le premier objectif est de satisfaire les usagers en rendant un service public toujours de meilleure qualité. L'instauration de cette prime doit aussi permettre d'encourager tous les agents de la Ville et de les mobiliser autour d'objectifs collectifs et partagés. Enfin, la fréquence des absences étant contraire à la bonne réalisation des services aux usagers, cette prime d'intéressement est également conditionnée au présentisme afin de diminuer encore le nombre des absences à l'identique des pratiques en entreprises privées.

Cette action n'a aucun coût pour le contribuable. En revanche l'absentéisme a un coût pour Romans-sur-Isère : 1,6M€ par an. En effet, la particularité des collectivités territoriales est d'être leur propre assureur ; cela implique que la Ville doit à la fois payer les indemnités journalières de l'agent absent et supporter les frais liés à son remplacement.

Par conséquent, la diminution de cette charge sera supérieure au montant de l'enveloppe consacrée à la prime d'intéressement.

Chaque année un échantillon représentatif de 800 habitants sera interrogé par un cabinet indépendant pour connaître leur niveau de satisfaction dans 4 grands domaines :

- Les services à la population
- Le Cadre de vie
- La sécurité publique
- La relation à l'utilisateur
- Un taux global sera donc établi et il servira de référence.

Chaque agent peut prétendre à une prime de 215€ par an si l'objectif de satisfaction des usagers est atteint et s'il n'a pas été absent. En revanche le montant de cette prime peut diminuer, voire être non attribuée, en fonction du nombre d'absence de l'agent. À l'inverse ce montant peut augmenter pour les agents qui n'ont jamais été absent puisque la part de prime non versée aux agents absents leur sera reversée sous forme de bonus.

PALaiseau – Grégoire DE LASTEYRIE

La proximité au café

La convivialité d'un échange autour d'un café ne se dément pas à Palaiseau. Le Maire de cette commune de la 1^{ère} couronne parisienne a alors décliné ce temps d'échange sous plusieurs thématiques afin de se rapprocher efficacement des acteurs de sa commune :

- Le café des parents : L'occasion de venir échanger avec votre Maire sur un temps spécifiquement dédié aux parents d'élèves Palaisiens. Ce temps convivial et collectif est organisé dans toutes les écoles de Palaiseau. Il réunit à la fois les directeurs d'écoles et d'accueils de loisirs ainsi que les équipes scolaires et périscolaires. Ces échanges autour d'un café et de viennoiseries permettent aux parents d'aborder tous types de sujets en lien avec la scolarité de leur enfant. Ces rendez-vous sont aussi un moyen supplémentaire pour les parents de s'informer davantage ou d'être rassurés. Les parents d'élèves prennent connaissance des dates de ces cafés au moyen d'invitations individuelles ;
- Les Cafés du Maire : Le Maire vient à la rencontre des habitants autour d'un café afin d'échanger sur les sujets qui touchent à la vie quotidienne de leur quartier ;
- Café des postiers, café numérique en Facebook live ...

BERWILLER – Fabian JORDAN

A la genèse de la journée citoyenne

Dans une période de très grande incertitude, où chacun découvre la fragilité du vivre ensemble, il est essentiel de retisser du lien social et de redécouvrir les vertus de l'action collective. C'est pourquoi la Journée citoyenne peut s'analyser comme étant une véritable fabrique de liens sociaux.

En effet, chaque année les habitants d'une commune ou d'un quartier consacrent une journée pour réaliser ensemble des projets, qu'ils ont eux-mêmes proposés, dans leur commune. Cela peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques.

A Berrwiller (1150 habitants), lors des municipales de 2008, Fabian Jordan, le nouveau maire, est élu après une campagne sur la nécessité de recréer du lien entre habitants. La journée citoyenne, c'est son idée : pour créer du lien et faire face à des moyens municipaux insuffisants pour entretenir la commune de façon idoine. Cette année-là, l'hiver est particulièrement rigoureux, et les villageois, bloqués chez eux par la neige, retrouvent le temps de se parler et le plaisir de s'entraider pour déneiger les rues et leurs allées. Marqué par la façon dont les habitants tirent parti des circonstances, ce professeur de musique, très investi dans le mouvement associatif et mû depuis toujours par la volonté viscérale de rassembler les gens, se dit qu'il faut créer l'événement pour que les gens réapprennent à communiquer et à avoir des liens de proximité.

TOURS – Christophe BOUCHET

Les jeudis de la santé

La Ville de Tours, la Faculté de médecine, le CHRU de Tours et avec le soutien de la Mutualité Française Centre-Val de Loire, proposent aux Tourangeaux de se retrouver lors des Jeudis de la Santé. Ces Rendez-vous désormais incontournables, sont des conférences gratuites et ouvertes à tous autour des grandes questions de santé.

Les envies de Loire

Replacer la Loire au cœur du projet métropolitain ! Pour y parvenir, la Métropole a mis en place de mai à septembre 2017, le concours international d'idées « Envies de Loire » porté par la direction du tourisme de la Métropole et l'Agence d'Urbanisme (ATU), en proposant aux habitants de s'exprimer sur une plate-forme numérique qui a connu un grand succès. 647 idées d'aménagements ou d'animations pour aménager les 9 km du fleuve qui traversent la Métropole ont été proposées ! Une synthèse de cette consultation, publiée dans un « carnet des Envies », a servi de base à un concours international de projets, remporté par l'équipe italienne Officina. Ce projet qui laisse une grande place à la nature, s'attache à recréer des liens entre la ville et le fleuve, par des aménagements doux des berges, des franchissements, des passerelles...

PARIS IX – Delphine BURKLI

Appli Paris 9

Cette appli est à l'image des habitants du 9e qui veulent des services publics de qualité, être informés instantanément et très précisément, mais qui veulent également du divertissement.

L'objectif poursuivi par la Mairie du 9e avec cette appli est véritablement de transformer la ville à partir des usages et de répondre ainsi au désir des habitants de personnalisation de la ville, d'avoir une ville à leur mesure, de faire du local avec un outil global. La Mairie du 9e, en partenariat avec la start-up Fluicity, a lancé en 2016 une nouvelle application mobile destinée à valoriser la vie locale du 9e. Les habitants peuvent ainsi accéder depuis un fil d'actualités mis à jour en temps réel aux informations de la mairie, des élus, mais aussi d'une multitude d'autres acteurs de la vie locale (associations, institutions culturelles...). Ils peuvent également répondre à des mini-sondages, partager des idées directement avec vos élus ou envoyer des signalements d'actions à mener dans votre quartier. Un baromètre et un thermomètre permanents des tendances et des priorités. Mais

l'innovation principale de cette appli, est que la Mairie du 9e en donne les clefs à ses contributeurs associés qui peuvent publier des articles, des billets d'humeur directement sans validation préalable.

L'accès à l'appli est gratuit pour les contributeurs. Le cabinet de la Mairie du 9e est en charge des post Mairie 9e. L'appli a été conçue par Fluicity dans le cadre d'un marché. 10.000€

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE – Pierre-Marie CHARVOZ

Un conseil municipal intergénérationnel

Afin de développer la proximité avec ses citoyens Pierre-Marie Charvoz, maire de Saint-Jean-de-Maurienne qui, lui, s'est concentré autour de deux axes majeurs : les pratiques artistiques et les relations intergénérationnelles. Développant de la sorte plusieurs pratiques visant à réunir « les têtes blanches et les têtes blondes », par la mise en place d'un conseil municipal intergénérationnel.

Ces actions positives ont vocation à se répéter au-delà des portes de leurs communes d'origines, par la coopération inter-élus mais également par la mise en place des ateliers du « Vivre ensemble ». Ceux-ci consistent à faire connaître les différentes initiatives mises en place en matière de solidarité, et à développer de nouvelles actions par la collaboration entre responsables et habitants.

Atelier n°4 : Assurer le bon ordre, la salubrité et la sécurité publique, le Maire garant du vivre-ensemble de nos communes

Un sondage à mains levées a permis de faire un rapide constat des forces de police présentes au sein des communes représentées dans la RDME.

Nous constatons après ce rapide tour de table a permis de mettre en évidence une grande disparité sur le nombre de policiers municipaux au sein de nos services (de 1 pour 2).

Les dispositifs de vidéos surveillance sont généralisés ainsi que la police de nuit.

ANGERS – Christophe BÉCHU

Les Noxambules

Prévenir et réduire les risques liés à la fête par la pratique du « aller-vers »

- Informer et sensibiliser mais également enclencher un dialogue sur les pratiques de consommation et sur les conditions de réussite d'une bonne soirée,
- Proposer et diffuser des outils et des moyens de prévention et de réduction des risques,
- Garantir l'information individuelle délivrée sur les risques associés aux autres consommations,
- Maintenir un dialogue avec le public festif afin de limiter les prises de risques notamment liées au retour tout en veillant au bon déroulement des fins de soirées (aspects liés à l'impact sur le voisinage, la propreté des rues...).

- Proposer des solutions adaptées et orienter si besoin les jeunes vers les acteurs locaux concernés.
- En fonction des circonstances, mettre en lien et participer au signalement aux interlocuteurs compétents de situations repérées comme pouvant relever d'un transport sanitaire d'urgence ou d'une prise en charge particulière (Samu, Pompiers, Police...),
- Repérer et signaler aux services municipaux des points d'amélioration dans la gestion de l'espace public (repérage des lieux potentiellement sources de conflits/tensions, de dysfonctionnements du type containers, éclairage...),
- Etre un observateur des pratiques festives.

De la musique classique à la gare

Si la musique classique résonne devant la gare d'Angers, ce n'est pas seulement pour apaiser l'esprit des voyageurs. Sur son parvis de la gare d'Angers, la SNCF diffuse Mozart, Bach, Vivaldi ou Chopin pour dissuader certaines personnes de rester sur les lieux.

Une méthode déjà testée dans différentes gares, notamment au Canada, à Londres, Copenhague, en Suisse ou aux Etats-Unis. Sur le papier, cette méthode est mise en place pour lutter contre les crimes et est basée sur « l'hypothèse que les criminels potentiels trouvent la musique classique si pénible qu'ils quitteront la gare avant d'avoir eu le temps de commettre un crime ».

Des lumières connectées aux décibels

Une expérimentation est en cours à Angers : au sein d'espaces publics, où certaines personnes peuvent se grouper, des candélabres sont connectés aux décibels émis dans cet espace. Au-delà d'un certain niveau sonore, les lumières peuvent s'éteindre et inviter naturellement le regroupement à se disperser.

La police montée

Depuis de nombreuses années la brigade équestre patrouille à Angers. Elle a commencé en 2000, avec des cavaliers en emplois-jeunes. Rapidement cette brigade s'est rendue indispensable. Alors, en 2004, elle a officiellement vu le jour.

Le cheval casse la barrière de l'uniforme, dans des quartiers où les rapports avec la police sont tendus, les gens viennent spontanément vers les agents.

Chaque jour, de 12 h à 19 h, deux policiers à cheval patrouillent au Lac-de-Maine et à Belle-Beille. Au début, c'était uniquement dans les parcs mais rapidement ces maraudes ont été élargies aux zones urbaines.

CARNAC – Olivier LEPICK

Carnoz

Ce transport collectif nocturne, mis en place en juillet et en août chaque année par la commune, dessert les secteurs les plus fréquentés : zones commerçantes avec bars de nuit et discothèques, certains campings. Il vise deux objectifs : assurer la quiétude des habitants et sécuriser le retour des noctambules.!

Afin de responsabiliser les chefs d'établissement de nuit, la commune a mis en place un règlement intérieur qui invite les boîtes de nuit à proposer une remise de clés de voiture rendues après un contrôle d'alcoolémie. Ce règlement signé par ces établissements permet également l'intervention et une coopération d'une police de nuit aux abords de ces lieux de vie nocturnes.

Débat : l'intérêt du maire de la nuit ?

Une fois la nuit tombée, en ville, les commerces ferment et laissent place aux bars et aux boîtes dans lesquels certains feront la fête jusqu'au bout de la nuit. Cette vie nocturne représente un véritable attrait touristique et économique. Pour développer ce capital, certaines villes ont élu des « maires de nuit ». Leur mission? Agir sur tous les problèmes liés à la vie nocturne. La création de ce nouveau poste peut déboucher sur des réelles avancées, notamment en matière de « bruit ».

AMIENS – Brigitte FOURÉ

La charte de la vie nocturne

Cette charte de la vie nocturne a pour vocation de concilier des attentes des riverains des commerçants et des noctambules pour favoriser le mieux-vivre ensemble.

Signée entre le maire, le préfet et le président de l'association des commerçants le 15 octobre 2015, auxquels s'est joint le président de la Fédération des associations d'étudiantes picards, cette charte s'adapte à la réalité du terrain grâce aux préconisations du comité de suivi et des Assises de la vie nocturne qui se sont déroulées en décembre 2018. Désormais, elle implique individuellement les commerçants qui s'engagent par écrit et affichent leur adhésion.

La brigade verte

Au sein de la police municipale d'Amiens, cinq agents pas comme les autres ont fait leur apparition. Ils sillonnent la ville, sont allés à la rencontre des habitants. Pourquoi ? Pour discuter. Informer et former aux bonnes pratiques, celles du respect de la voie publique. Et repérer les endroits à problèmes, ceux où l'on trouve le plus de déjections canines, de dépôts sauvages d'ordures et de poubelles non rentrées. Tels sont les chevaux de bataille des agents de la brigade verte.

NEVERS – Denis Thuriot

Une marche exploratoire pour la sécurité des femmes

Les marches exploratoires sont des diagnostics de terrain menés par un groupe de femmes dans leur quartier d'habitation. Ces « marcheuses » identifient les éléments d'aménagement du territoire qui sont à l'origine d'un sentiment d'insécurité, puis élaborent des propositions d'amélioration de la situation. C'est un complément par rapport au diagnostic en marchant avec un aspect plus sécuritaire.

BRETIGNY-SUR-ORGE – Nicolas MEARY

Une brigade contre les dépôts sauvages

La présence de déchets dans des endroits non habilités au dépôt pose décidément problème dans les communes, notamment à Brétigny. A partir de janvier 2019, une brigade verte, composée de deux agents de surveillance de la voie publique, supervisés par un agent de police municipale, est venue patrouiller dans les rues pour traquer les incivilités.

MELUN – Louis VOGEL

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Créé en 2015, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, CISPD, est l'instance de décision sur les priorités en matière de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance de la Communauté d'Agglomération.

Il constitue un cadre de réflexion, de concertation et d'action et mobilise à cet effet les institutions et les organismes privés et publics concernés sur le territoire.

Le CISPD a pour missions de :

- Favoriser l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et définir des objectifs communs pour préserver la sécurité et la tranquillité publique ;
- Assurer l'animation et le suivi de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance ;
- Être consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville.

Le CISPD s'est doté d'une charte de déontologie et d'un règlement intérieur qui fixent son cadre d'intervention, son organisation et son fonctionnement.

Son action est définie au travers de la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance. Parmi les actions prioritaires :

- La lutte contre les cambriolages ;
- La lutte contre les trafics de stupéfiants et la prolifération des armes ;
- La lutte contre l'insécurité routière ;
- La mise en place d'un plan intercommunal de sauvegarde en cas de catastrophe naturelle (inondation), accidentelle ou malveillante (acte de terrorisme) ;
- La coopération entre les polices municipales et nationale en cas de violence urbaine ;
- La vidéo protection ;
- Les violences faites aux femmes.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE – Pierre-Marie CHARVOZ

Une brigade verte assermentée

La mairie de Saint-Jean-de-Maurienne a choisi d'équiper sa « brigade verte » d'agents assermentés afin de palier ce que la pédagogie ne peut plus apporter à une situation délictuelle. Cette brigade verte dont l'objectif est de préserver la propreté, contribuent à faire de Saint-Jean-de-Maurienne, une ville où il fait bon vivre.

Débat : vers une police intercommunale ?

Alors que de nombreuses communes de petite taille ne peuvent profiter des services d'une police municipale, des maires se posent la question du poids de leur pouvoir « de rappel à l'ordre public ». L'une des réponses à cet état de fait serait pour les maires concernés de créer une force de police intercommunale.

Prochaine rencontre :
Lors du Salon des Maires